



**N°2009.11.A.6.2.**

**OBJET : FINANCES - BUDGET GENERAL : DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Le dix-neuf novembre deux mille neuf, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la Salle des Fêtes d'Artannes-sur-Indre, sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

Etaient présents :

- Commune d'Artannes : M. HOULARD - Mme DUBOIS-SCHATTEMAN - M. MELIN
- Commune d'Esvres : Mme DEGAIL - Mme DUBOËL - Mme TRECUL - M. BRASSE
- Commune de Montbazou : M. REVECHE - Mme GINER - M. GAILLARD - Mme RENAUD
- Commune de Monts : M. DURAND - Mme MEAUX - M. GRILLET - M. MAURICE
- Commune de Saint-Branchs : M. BOURINEAU - M. ARRAULT
- Commune de Sorigny : M. ESNAULT - M. GAUVRIT - M. CARPENTIER
- Commune de Truyes : M. LANDRE - M. LEROY
- Commune de Veigné : M. LAFON - M. GUENAUT

Absent excusé : néant

Pouvoirs : M. AGEORGES à M. ARRAULT - Mme MASVEYRAUD à M. LANDRE - M. MICHAUD  
à M. DURAND - M. CHAGNON à M. LAFON

Secrétaire de séance : M. Pascal HOULARD

Il convient, avant la fin de l'exercice comptable, de procéder à divers ajustements d'ouverture de crédits.

### **Section de fonctionnement**

Augmentation de la masse salariale de la régie de collecte des déchets ménagers en raison des absences pour congés maladie : + 47 000 € en dépenses et + 31 000 € en recettes (16 000 € non compensés)

Recettes nouvelles sur rémunération du personnel :

- Remboursements sur rémunération du personnel : + 6 500 €
- Produit des mises à disposition de personnel communautaire : + 5 400 €

Opération d'ordre budgétaire liée au prélèvement de la part salariale des tickets restaurant : + 9 700 € en dépenses et + 9 700 € en recettes

Travaux d'entretien de bâtiments suite à des sinistres : +5 500 € en dépenses et +5 500 € en recettes d'indemnités de sinistres versées par l'assureur

Dégrèvement au titre du plafonnement de la TP à la valeur ajoutée, à charge de la CCVI : + 4 200 €

Travaux d'entretien de voies et réseaux en Zones d'Activités Economiques : + 40 200 €

**Diminution du virement à la section d'investissement : - 48 500 €**

### Section d'investissement

Equipement de la médiathèque en mobilier, matériel informatique et téléphonie : + 72 910 € financés par une subvention DRAC de 20 402 € et un prélèvement sur l'enveloppe des travaux à hauteur de 52 508 €

Modification de l'imputation des dépenses de travaux des aménagements extérieurs de la piscine couverte : transfert des crédits du compte 2151 au compte 2315

Travaux complémentaires d'isolation acoustique dans les pôles petite enfance : + 2 250 € compensés par l'inscription de la subvention de l'Etat : +2 250 €

Nouvelle ventilation des crédits pour l'achat de matériels et logiciels informatiques de l'administration communautaire : + 3 090 € en concessions et droits similaires et - 3 090 € en matériel de bureau et matériel informatique

Equipement des pôles jeunesse d'Artannes et Montbazon : + 9 635 € financés par une subvention de la CAF de 3 700 € et une diminution de l'enveloppe pour l'achat de matériel de bureau et matériel informatique de l'administration communautaire : - 5 935 € (-9 025 € au total avec la ligne précédente)

Crédits supplémentaires pour l'opération de construction d'un pôle jeunesse communautaire : + 1 500 €

Annulation des crédits pour les aides aux entreprises (crédits non consommés en 2009) : - 50 000 €

**Diminution du virement de la section de fonctionnement : - 48 500 €**

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :**

- **D'accepter** les modifications de crédits par chapitre figurant dans l'état ci-annexé.

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :  
**25 NOV. 2009**

Publié ou notifié le :  
**27 NOV. 2009**

Pour extrait conforme

Le Président,



Jacques DURAND